

**Avis n° 2011/06-10 relatif
à l'habilitation de l'Université de Reims
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

Objet :

F : changement de statuts (fusion, réorganisation, délocalisation)

- Vu la demande présentée par l'Université de Reims

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

La Commission prend acte de l'arrêté ministériel du 4 mai 2011 supprimant l'École supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement (ESIEC) et créant l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims (ESIREims).

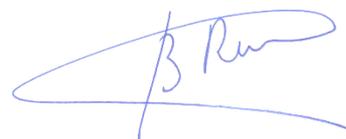
En conséquence de son avis N° 2010/04-04, les titres d'Ingénieur diplômé habilités prennent les intitulés suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims de l'Université de Reims, spécialité Emballage et conditionnement, en formation initiale sous statut d'étudiant (habilitation accordée pour 6 ans à partir de la rentrée 2010)*
- *Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims de l'Université de Reims, spécialité Génie thermique et énergétique, en formation initiale sous statut d'étudiant (habilitation accordée pour 3 ans à partir de la rentrée 2010)*

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, les 14 et 15 juin 2011

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 4 juillet 2011

Le président



Bernard REMAUD